

Puteaux : unique ville test en Île-de-France dans l'accès aux fichiers de police

Puteaux a été sélectionné parmi plus de 4000 communes, disposant d'un poste de police municipale, pour tester l'accès aux fichiers du système national des permis de conduire et du système des immatriculations de véhicules !

C'est une grande première : les policiers municipaux de Puteaux seront les seuls, de toute l'Île-de-France, à pouvoir accéder à certains fichiers réservés jusqu'ici aux policiers nationaux.

Cette expérimentation, lancée à partir de 2019 par le ministère de l'Intérieur dans onze villes de France, aura pour conséquence un déploiement permanent et généralisé de l'accès de l'ensemble des policiers municipaux du territoire national aux deux fichiers retenus lors du test et étendu au fichier des objets et véhicules volés, mais aussi des personnes recherchées.

Objectif pour la police municipale : mener à bien l'ensemble des missions sans avoir recours à la police ou à la gendarmerie nationale leur permettant ainsi, d'agir plus rapidement.

Après plus de vingt années de revendications, la police municipale a finalement pu obtenir une plus grande autonomie. Une indépendance qui se confirmera en fonction des résultats de l'expérimentation.

Mais attention : seuls les agents habilités par le préfet et selon les recommandations de la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) auront accès à des codes individuels et confidentiels.

Pour info, voici les 10 autres villes test : La Grande Motte, Calais, Nantes, Nice, Marseille, Montpellier, Portes-lès-Valence, Rillieux-la-Pape, Valence et Flayosc.

CONTACT

Laurent Dubois — Directeur Général des Services

Mairie de Puteaux

07 62 68 78 29 · ldubois@mairie-puteaux.fr